

L'Association des parents d'élèves appelle à sanctionner les maires

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Match Amical/Algérie 3-Colombie 0

Les Verts forcent le respect

Page 23

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4907 - Jeudi 17 octobre 2019 - Prix : 10 DA

L'ex-directeur de la dette extérieure à la Banque d'Algérie à propos de l'endettement

«Une solution partielle et limitée dans le temps»

Page 2

Pour la Russie la voie est étroite

Par Mohamed Habili

Comme les Américains non seulement retirent leurs soldats de Syrie mais prennent des sanctions économiques contre la Turquie – pas encore toutefois de nature à lui faire changer de politique – l'idée selon laquelle ils sont en réalité de mèche avec Ankara est en train de céder le pas dans les médias à celle qui fait d'une entente russo-turque la véritable clé de l'invasion en cours. On en veut pour preuve le fait que les Russes n'ont même pas condamné cette dernière quand elle était à ses débuts, ni exiger ensuite qu'elle soit immédiatement stoppée, comme ne manquent pas de le faire Européens et Américains, dont les mesures de rétorsion pourraient se durcir à l'avenir. Or les Russes ont fait plus que s'abstenir de condamner la violation de l'intégrité territoriale par l'armée turque d'un pays ami, ils ont tenu également à dire qu'ils la comprenaient, il est vrai seulement d'une voix peu audible. Entre comprendre quelque chose et aider à son accomplissement, il n'y a qu'un pas, qu'il est très tentant de franchir. Certains des soldats russes encadrent les troupes syriennes marchant vers le nord, entre autres pour empêcher qu'elles entrent directement en contact avec les unités turques susceptibles de se trouver dans les parages. Tous ces faits sont bien sûr à prendre en considération, d'autant plus qu'ils sont vrais. Ils n'autorisent cependant pas à conclure à une collusion russo-turque, qui ferait que Moscou serait en train de trahir Damas.

Suite en page 3

Meurtres dans plusieurs wilayas

Crimes : inquiétante série noire



Ph/D. R.

La criminalité est en train de plonger la société dans la peur et l'insécurité, en attestent les récents meurtres enregistrés dans plusieurs régions du pays. Même les zones reculées ne sont pas épargnées. Lire page 2

Dénonçant «une décision unilatérale»

L'UGTA sur la loi sur les hydrocarbures : «L'urgence d'attendre»

Prix Katara du roman arabe

Trois romanciers algériens lauréats

Page .3

Page 13

Meurtres dans plusieurs wilayas

Crimes : inquiétante série noire

■ La criminalité est en train de plonger la société dans la peur et l'insécurité, en attestent les récents meurtres enregistrés dans plusieurs régions du pays. Même les zones reculées ne sont pas épargnées.

Par Meriem Benchaoua

En quelques jours, les Algériens ont été témoins de scènes de crime aux violences inouïes qui font froid dans le dos et qui ont été relayées sur les réseaux sociaux. La criminalité prend des proportions alarmantes dans certaines villes algériennes, au point de devenir l'une des principales causes d'inquiétude des citoyens. Devant un taux qui monte en flèche, une délinquance juvénile dont la presse fait ses choux gras, et des faits divers traumatisants qui font les gros titres des journaux, la situation semble inquiétante. En effet, la criminalité est en train de plonger la société dans la peur et l'insécurité, en attestent les récents meurtres enregistrés dans plusieurs régions du pays, même les zones reculées ne sont pas épargnées. Le tout dernier meurtre qui a fait le tour de la toile a été perpétré mardi soir, par un homme âgé de 47 ans au quartier Ben Badis à Ouled Fayet dans la capitale. Le meurtrier, père de 4 enfants, a égorgé sa femme âgée de 39 ans suite à un différend suivi d'une dispute entre eux. L'homme s'est ensuite rendu aux services de sécurité pour avouer son crime, toujours selon les mêmes sources. L'autre atrocité qui a bouleversé plus d'un et qui a aussi été rapportée par les réseaux sociaux est un crime de sang commis par un policier qui a abattu quatre membres de sa belle-famille. L'incroyable carnage s'est produit dans la commune



PROF. «l'importance de renforcer la coordination avec les partenaires sécuritaires en activant les canaux de communication avec le citoyen, les différentes structures, les représentants de la société civile et les sociétés activant dans le domaine de la sensibilisation afin d'impliquer le citoyen dans l'équation sécuritaire à même de protéger la société contre toutes sortes de criminalité». «Les services de sécurité œuvreront avec détermination pour faire face à la criminalité sous toutes ses formes grâce à la ressource humaine qualifiée, à la formation moderne et aux moyens sophistiqués», a-t-il indiqué, mettant l'accent sur «l'importance de consolider la présence sécuritaire de la police à travers tout le territoire national pour assurer une couverture sécuritaire globale». A ce propos, le Directeur général de la Sûreté nationale a salué «les efforts consentis par les éléments de la police pour la protection du citoyen et des biens», appelant à «déployer davantage d'efforts». Il s'est également félicité du professionnalisme des policiers qui s'acquittent de leurs missions conformément à la Constitution. Il a assuré, en outre, que «la prise en charge de l'aspect social et sanitaire des personnels de la Sûreté nationale, des ayants droit et des retraités de ce corps, figure parmi les priorités dans le but de stimuler les effectifs de la police à l'effet d'accomplir efficacement leurs missions mais aussi à leur inculquer l'esprit d'appartenance à la police». M. B.

de Sidi Lahcen à 5 kilomètres de Sidi Bel Abbès. Le policier s'était présenté chez sa belle-famille a sorti son arme de service et a tiré. Son ex-femme, sa sœur, le père et la mère sont morts. Un de ses ex-beaux frères gravement atteint a été transféré à l'hôpital de la ville. Aussi, la commune de Barika, au sud de la wilaya de Batna, a été secoué également par un drame ayant presque coûté la vie à un jeune homme. Un jeune âgé de 20 ans a été victime d'une bagarre dans la salle d'attente des services

des urgences de l'hôpital Mohamed-Boudiaf de Barika. Il a été grièvement poignardé au niveau du cou par un autre jeune. La victime avait, ensuite, été transférée à l'hôpital vu la gravité de son état de santé. Elle n'a pas rendu l'âme, selon les médias. De leur côté, les services de la sûreté ont ouvert une enquête. Ils ont pu identifier le mis en cause suite au visionnage des caméras de surveillance, a ajouté la même source. Dans ce sens, le directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounissi,

a mis en avant l'impératif de renforcer la coordination avec les partenaires sécuritaires dans la lutte contre la criminalité, en activant les canaux de communication avec le citoyen pour l'impliquer dans l'équation sécuritaire, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Présidant une réunion d'orientation, à la sûreté de wilaya d'Oran, avec les cadres et le personnel de la police des différents services opérationnels relevant de la région Ouest, M. Ounissi a souligné

L'ex-directeur de la dette extérieure à la Banque d'Algérie à propos de l'endettement

«Une solution partielle et limitée dans le temps»

Avec un déficit de la balance de paiement de 20 milliards de dollars annuels, l'endettement extérieur n'est qu'une solution temporaire et partielle si on ne prend pas des mesures urgentes à même de redresser progressivement la situation, alerte l'ancien directeur de la dette extérieure à la Banque d'Algérie, Rachid Sekak sur les ondes de la Radio nationale.

Selon l'expert en économie, l'endettement extérieur ne sera pas suffisant pour couvrir les déficits et il n'est pas la solution aux nécessaires ajustements qu'on doit prendre. Affirmant que la dette extérieure n'est plus un tabou politique, l'invité de la rédaction de la Chaîne III, affirme que «l'endettement extérieur ne pourra pas se substituer totalement à la planche à billets, parce que le niveau de nos déficits budgétaires et de la balance des paiements est tellement élevé que l'endettement extérieur ne pourra pas être une solution». Mais encore, de l'avis du consultant en finances internationales, ceci ne peut être qu'un «moyen temporaire et une solution par-

tielle» au déficit budgétaire du pays qui ne fait que se creuser si on ne prend pas des mesures urgentes à même de redresser progressivement la situation. La solution selon lui, réside dans la réduction de ces déficits, l'endettement extérieur n'est qu'un moyen d'atténuer dans le temps les coûts qui seront associés aux mesures à prendre pour revenir à des équilibres budgétaires et de la balance des paiements.

L'invité de la radio prévient aussi «si aucune mesure n'est prise pour gérer nos déficits budgétaires, nos problèmes s'aggraveront».

Rachid Sekak souligne que nous sommes un pays qui vit bien au-dessus de ses moyens. Il indique que le Fonds de Régulation des Recettes, ce qui constitue en quelque sorte le carnet d'épargne pour un ménage, a été vidé en moins de 18 mois parce qu'on a préféré continuer de vivre au-dessus de nos moyens.

Rappelant que lorsque le déficit commençait à se faire sentir en 2013-2014 en raison de l'effondrement de la fiscalité pétro-

lière, il affirme : «Nous avons maintenu un niveau très élevé de dépenses publiques». Le déficit atteint alors un niveau représentant les 15% du PIB, alors que les pays européens ne peuvent dépasser les 3%. Toutefois, l'invité de la rédaction met en garde contre le recours à un endettement extérieur non maîtrisé. «Nous risquons d'aller vers la remise en question de ce que nous avons vécu dans les années 1990», a-t-il averti. Toutefois, l'ancien directeur de la dette extérieure à la Banque d'Algérie pense qu'«une bonne dette est toujours meilleure que la planche à billets». Mais, soutient-il, «ce qu'il sera possible de mobiliser en matière de dette extérieure ne sera pas suffisant pour couvrir le gap si nous ne mettons pas en place un programme d'ajustement budgétaire et un programme d'ajustement de la balance des paiements».

Par ailleurs, plus optimiste, il fait remarquer que «nous avons la chance de disposer encore d'un niveau suffisant de réserves de change qui nous permet sur le volet équilibres extérieurs de

tenir trois ou quatre ans. Mais au niveau du budget, les mesures à prendre sont urgentes». L'expert pense que si le pays cherche à s'endetter sur des périodes plus longues, il faudra convaincre de la justesse de nos trajectoires budgétaires et la balance des paiements pour un retour aux équilibres. Quelles seraient les mesures à prendre? Pour l'invité de la radio «il n'y a pas de miracle. Comme pour un ménage, on doit choisir entre augmenter ses revenus ou réduire ses dépenses», ou les deux à la fois. Pour faire face à ces déséquilibres, l'expert plaide pour la mise en place d'un programme qui trace la trajectoire budgétaire du pays pour accroître ses revenus et à réduire ses dépenses. Pour l'invité de la radio, il faut d'abord définir rapidement une trajectoire budgétaire très claire et met-tre en place des réformes structurelles, et redévelopper une capacité prospective. De plus, cette dette éventuelle doit pouvoir créer de nouvelles sources d'exportation, d'emploi et de réduction des importations. Selon l'économiste, un cadre

institutionnel est nécessaire notamment à travers des compétences et des institutions spécialisées dans les marchés monétaires internationaux pour que l'Algérie puisse se tourner dans les meilleures conditions vers l'endettement extérieur. «Il est nécessaire de convaincre les marchés internationaux sur la trajectoire budgétaire du pays et sur son programme de réformes structurelles pour pouvoir contracter de la dette extérieure dans les meilleures conditions pour le pays», a-t-il expliqué.

Revenu sur la situation politique du pays, M. Sekkak s'est dit profondément convaincu que si l'Algérie retrouve rapidement sa stabilité sur le plan politique, il est possible de mettre en œuvre des réformes pouvant améliorer les finances du pays. «Si nous arrivons à régler l'équation politique dans les meilleurs délais, il est tout à fait possible de mettre en place un programme de redressement économique sur des périodes de 5 à 7 ans qui nous remettra sur les rails», affirme-t-il.

Louiza Ait Ramdane

Cantines scolaires fermées

L'Association des parents d'élèves appelle à sanctionner les maires

« Il y a des présidents d'APC qui ne font pas leur travail. La gestion des cantines primaires est une des tâches qu'ils doivent assurer, malheureusement depuis le début de l'année scolaire beaucoup d'entre elles sont fermées », indique le président de l'Association nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed, ajoutant : « Il faut instaurer une loi stricte contre les maires. Soit ils font leur travail convenablement, soit ils laissent les autres travailler ».

Par Thinhenine Khouchi

La majorité des cantines scolaires n'ont pas encore ouvert leurs portes. Certaines ouvrent occasionnellement, une ou deux fois par semaine, et celles qui sont opérationnelles depuis le début de cette année scolaire servent aux élèves de primaire des repas froids. Selon le président de l'Association nationale des parents d'élèves, Khaled Ahmed, « tous les présidents d'APC s'engagent lors de la rentrée scolaire à ouvrir l'ensemble des cantines pour servir des repas chauds aux élèves, mais ce n'est jamais le cas. Les présidents d'APC justifient cette situation par le retard dans la signature de contrats avec les fournisseurs, le manque de main-d'œuvre et d'autres excuses que nous ne voulons plus entendre ». Il dira que « cette année, plusieurs cantines scolaires ne sont pas ouvertes. Celles au niveau des CEM et lycées qui sont toujours fermées ont des problèmes et conflits internes car ils ont un budget indépendant. Chaque année, ils reçoivent une enveloppe de l'Académie pour la gestion de leur cantine. Mais le vrai problème réside dans les cantines pri-



maires, notamment celles qui se trouvent au niveau des établissements éducatifs des Hauts-Plateaux qui dépendent des APC, la majorité n'ont pas encore ouvert leurs portes ». Les présidents d'APC négligent totalement la gestion des écoles primaires, selon Khaled Ahmed, « c'est à eux que revient cette tâche. Malheureusement, ils ne font pas leur travail convenablement et c'est pour cela qu'il faut revoir le code des APW et APC. Il faut instaurer une loi stricte contre les maires qui ne font pas

leur travail, soit ils travaillent sinon ils doivent quitter leur poste pour des gens plus compétents et plus sérieux ». A la question de savoir si l'Association nationale des parents d'élèves a contacté, à ce propos, le ministère de l'Education nationale pour trouver une solution à ce problème, Khaled Ahmed se contentera de dire : « Ils sont les premiers au courant de cette situation. Ils savent très bien ce qui se passe dans leur secteur. Mais les élèves souffrent et le problème

existe toujours ». La directrice d'une école primaire située à Zeralda et dont la cantine scolaire est toujours fermée, nous a affirmé que « c'est à cause du manque de personnel qualifié, de matériel, de chaises, de tables, que nous n'avons pas pu ouvrir notre cantine et elle risque de rester fermée cette année encore ». Elle ajoutera qu'elle a reçu plusieurs plaintes des parents d'élèves à cause de la non ouverture de la cantine, mais se dit impuissante devant cette situation. T. K.

Dénonçant « une décision unilatérale »

L'UGTA sur la loi sur les hydrocarbures : « L'urgence d'attendre »

Somme toute en faveur du scrutin présidentiel du 12 décembre prochain, la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de chimie (FNTPGC), dénonçant son exclusion dans l'élaboration et l'adoption par le Conseil des ministres de dimanche dernier du projet de loi sur les hydrocarbures, « loi aussi sensible pour l'avenir du pays », appelle à « l'urgence d'attendre » l'élection d'un nouveau président de la République et d'une nouvelle Assemblée nationale pour revoir ce texte « dans le cadre d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs et des partenaires concernés ».

A ce titre, dans un communiqué rendu public, signé par le secrétaire fédéral par intérim, la FNTPGC, affiliée à l'UGTA, déplore que « l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures qui doit être soumis à discussion par les deux chambres du Parlement » ait été adopté dimanche dernier en Conseil des ministres « dans une certaine opacité, n'a pas été soumis à la concertation des partenaires sociaux, conformément à la tradition lorsqu'il s'agit de

textes fondamentaux et d'importance cruciale engageant l'intérêt national ». « La Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de chimie n'a pas été associée au processus d'élaboration du texte et n'en a pas été dûment informée », insistent les rédacteurs du communiqué qui estiment que cette exclusion est « contraire aux usages en vigueur depuis l'adoption de la loi sur les hydrocarbures de 1966, substantiellement modifiée à plusieurs reprises jusqu'en 2013, et que le gouvernement a procédé cette fois-ci d'une manière inhabituelle ». Aussi, qualifiant d'« inédite » cette procédure, la Fédération des pétroliers considérera qu'il s'agit là d'« une volonté » de mise à l'écart aussi bien de la fédération que de l'opinion publique nationale, pour « ne pas discuter le contenu de l'avant-projet et d'en faire une loi du fait accompli ». S'arrogeant, de ce fait, « le droit, à ce stade d'évolution du projet de loi, de s'interroger sur ce qu'on redoute en choisissant la voie de l'unilatéralisme », ainsi que sur « l'empressement à voter une loi à forts enjeux stratégiques pour le pays, à quelques

semaines seulement de l'élection d'un nouveau président de la République, élection qui sera suivie d'un nouveau scrutin législatif qui verra le renouvellement profond de la représentation politique nationale ». A ce propos, la FNTPGC considérera qu'« à deux mois donc du rendez-vous crucial des élections présidentielles du 12 décembre, il y a plus que jamais une urgence d'attendre l'élection d'un président de la République élu et doté de la légitimité populaire qui aura, conformément à ses prérogatives constitutionnelles et dans le cadre d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs et des partenaires concernés, le pouvoir légitime de faire voter une loi aussi sensible pour l'avenir du pays que la loi sur les hydrocarbures ».

S'il est vrai que la polémique sur le projet de loi sur les hydrocarbures, qui a été au cœur du 34^e vendredi de la révolution populaire et qui a suscité une forte mobilisation populaire à travers le pays au lendemain de sa validation en Conseil des ministres, dans la mesure où ses dispositions sont considé-

rées comme une atteinte à la souveraineté du pays, continue d'alimenter les discussions et débats tant chez les spécialistes que le commun des citoyens depuis sa validation. Néanmoins, l'on s'interroge sur la réaction de la FNTPGC qui beaucoup qualifie de « tardive ». Et pour cause, en cogitation depuis des mois, si la FNTPGC était au courant du contenu de ce projet de loi et qu'elle n'a pas réagi, c'est grave, et si effectivement elle ne l'était pas, ce n'est pas moins grave. C'est d'ailleurs ce que nous avons essayé de comprendre en tentant de joindre le secrétaire général de la FNTPGC. Des tentatives qui seront restées vaines aussi bien par téléphone qu'en se rendant au siège de ladite fédération. Pour rappel, cet avant-projet de loi sur les hydrocarbures vise, selon le gouvernement, « à atteindre un système juridique, institutionnel et fiscal stable et favorable à l'investissement dans le domaine des hydrocarbures à long terme, sans porter atteinte aux intérêts nationaux, d'autant que la règle des 49/51 % concernant les investissements étrangers dans ce domaine a été

LA QUESTION DU JOUR

Pour la Russie la voie est étroite

Suite de la page une

Un acte d'autant plus condamnable moralement et même politiquement que Moscou a commencé par sauver son allié d'une mort certaine. Son comportement actuel peut après tout s'expliquer, du moins jusqu'à, par son souci d'éviter une confrontation militaire entre un allié de premier ordre, à savoir la Syrie, et un pays qui s'est beaucoup rapproché de lui ces derniers temps. Une rupture avec la Turquie serait pour lui dommageable à plus d'un titre, étant entendu que le cas échéant ce serait du côté de la Syrie qu'il se rangerait. Pour résumer, on peut dire que la Russie cherche pour l'heure à sauver la Syrie de l'occupation turque mais aussi son grand projet gazier en Turquie. On comprend que la voie qu'elle emprunte pour satisfaire en même temps cette double exigence soit étroite. Irait-elle pour autant jusqu'à tolérer la mise en place de ce que la Turquie appelle une zone de sécurité et qui suppose une occupation par elle d'une partie de la Syrie pour une durée indéterminée, dont tout indique d'ailleurs qu'elle serait fort longue ? Le problème, c'est que cela ne dépend pas que d'elle, aussi grande que soit son influence sur la Syrie. Une occupation de son territoire est quelque chose d'intolérable tant pour Damas que pour les Kurdes syriens, mais également pour les autres alliés de Damas, l'Iran et le Hezbollah bien sûr, mais encore l'Irak, qui se verrait menacer du même sort. A terme, une confrontation entre les forces turques occupantes et celles qui soutiennent le régime syrien est inévitable, quels que soient les efforts des Russes pour l'empêcher. Les Américains se retirent de cette poulière dans la certitude où ils sont qu'elle ne peut qu'exploser. Donald Trump se montre d'ailleurs particulièrement satisfait d'avoir mis à l'abri son millier de soldats juste à temps. En effet, certains d'entre eux ont senti au moins une fois le souffle du boulet.

M. H.

maintenue... ». Pourtant, une déclaration à la presse de Mohamed Arkab, ministre de l'Energie, affirmant que « nous avons discuté avec les grandes compagnies classées parmi les cinq meilleures compagnies dans le monde, et nous avons pu relever deux aspects à améliorer dans l'actuelle loi sur les hydrocarbures, à savoir le cadre réglementaire et le système fiscal », viendra mettre de l'huile sur le feu et enfler la colère de la population qui dans les marches du vendredi, tout comme celles du mardi, hurle que « l'Algérie n'est pas à vendre ».

Lynda Naili

Aujourd'hui à Alger

Rencontre sur le développement du e-paiement

■ Cette manifestation aura pour but de «regrouper en un seul lieu tous les acteurs qui interviennent dans le processus d'intégration d'un commerçant sur la plateforme de paiement sur Internet pour devenir un e-fournisseur».

Par Siham B.

La deuxième édition de la rencontre sur le développement du paiement électronique (e-paiement) en Algérie se déroule aujourd'hui au Technoparc de Sidi Abdallah à Alger, indique hier l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) dans un communiqué. Cette manifestation, organisée avec le Groupement d'intérêt économique monétique (GIE Monétique) dans le cadre de la promotion et le développement du e-paiement, sera axée sur «le partage des expériences, l'identification des difficultés et la qualification des contraintes rencontrées à l'effet de les lever». Elle aura également pour but de «regrouper en un seul lieu tous les acteurs qui interviennent



dans le processus d'intégration d'un commerçant sur la plateforme de paiement sur Internet pour devenir un e-fournisseur, leur donnant l'occasion de partager leurs expériences, d'examiner

les difficultés rencontrées, d'identifier puis de qualifier les contraintes afin de poser les bases d'une réflexion collective pour mieux les lever». «Cela pourrait également conduire à

des mesures visant la simplification des procédures et rendre les démarches tant administratives que techniques aussi flexibles que possible, afin de promouvoir, in fine, le e-commer-

ce par le biais de la facilitation et de la vulgarisation du paiement électronique sur Internet», conclut le communiqué de l'ANPT.

S. B./APS

Nouveau média Le CNDPI lance www.hiwar.dz

Un nouveau journal électronique vient enrichir le visage médiatique algérien. Généraliste, proactif et interactif, ce média en ligne, lancé par le Centre national de documentation, de presse, d'image et d'information (CNDPI), est dédié à l'actualité nationale dans ses aspects politico-économiques et socioculturels. Le nouveau support d'information a pour objectif de refléter fidèlement les moments forts et les faits saillants intéressant la vie de la nation, l'action des pouvoirs publics et les évolutions de l'heure. Dans ce cadre, les principales activités du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, ministre de la Culture par intérim Hassan Rabehi, sont reprises, plus particulièrement ses déclarations mettant en évidence l'importance que requiert la prochaine élection présidentielle en tant qu'événement décisif et déterminant pour l'avenir du pays. Le site Web www.hiwar.dz vient à temps pour suivre, grâce à une information riche et variée, le cheminement du processus électoral. Il se décline en 4 langues, à savoir l'arabe, le tamazight, le français et l'anglais. Le nouveau né utilise tous les supports de communication en ligne (Facebook, Twitter, YouTube). Pour rappel, le CNDPI est un établissement public à caractère industriel et commercial, il intervient dans les domaines de compétence liés à la communication, l'information et l'animation. Dans ses missions cardinales, le CNDPI est chargé d'accompagner les institutions nationales dans leurs campagnes d'explication et d'information.

Selma N.

Infections nosocomiales

Moins une question de manque de moyens que de défaillances comportementales

Les spécialistes du domaine médical à Oran estiment que les causes des maladies nosocomiales qui restent fréquentes malgré toutes les dispositions prises et les moyens engagés, sont à rechercher dans les défaillances comportementales des uns et des autres plutôt que dans le peu de moyens mobilisés. Les maladies nosocomiales sont des infections que l'on contracte dans les hôpitaux et les structures sanitaires. Le plus souvent, les bactéries responsables proviennent du malade lui-même mais peuvent être transmises d'un patient à un autre via l'équipe soignante, explique le D' Messid, chef d'unité d'hygiène hospitalière au CHU d'Oran. Loin d'être un problème propre aux structures sanitaires du pays, ces infections existent dans tous les établissements hospitaliers, même dans les pays les plus avancés. «Il est possible de réduire leur prévalence mais il est impossible de les éradiquer», explique ce même spécialiste, qui veille à ce que les gestes de prévention soient respectés au niveau des 52 services du CHU d'Oran. En l'absence de données statistiques fiables et vérifiées, il est difficile d'évaluer avec exactitude la prévalence

des infections nosocomiales dans les établissements de santé du pays. Elle se situerait entre 8 et 10 %, avancent certaines parties contre 3 à 5 % dans les établissements occidentaux. Certains spécialistes approchés par l'APS et ayant requis l'anonymat, estiment que les chiffres seraient encore «beaucoup plus importants». En abordant cette question, les responsables des établissements sanitaires s'attardent sur les protocoles, les moyens, les mesures et les conduites à tenir en ce qui concerne l'hygiène hospitalière. Mais, il suffit de se rendre dans ces structures sanitaires pour constater très vite que ces mesures ne sont pas respectées. Le spectacle des praticiens et agents paramédicaux, parfois en blouses, déambulant en toute quiétude dans les rues, les cafés, les fast-foods est presque quotidien, a-t-on constaté. Au CHU et l'EHU d'Oran, les deux plus grands établissements de santé dans la wilaya, le constat est alarmant. Une seule demi-heure d'observation permet de constater que de dizaines de praticiens circulent en tenue de travail ou en blouses de bloc. Certains vont même jusqu'à sortir à l'extérieur de l'hôpital en sabots médicaux.

«Un comportement irresponsable et certainement source de maladies nosocomiales», regrette le directeur de l'EHU d'Oran, Mohamed Mansouri, qui estime que le problème est «comportemental». Pour lui, comme pour le directeur du CHU d'Oran, Hadj Boutouaf, la responsabilité incombe d'abord aux chefs de services. Inutilité des moyens si le personnel est désengagé. Tout le monde s'accorde à dire que les dispositions sont prises et les moyens engagés pour lutter contre les infections nosocomiales. Chaque année, le CHU d'Oran débloque entre 5 et 6 millions DA pour la désinfection des blocs, indique le directeur de l'établissement. C'est dire toute l'importance accordée à ce volet. Le chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive au CHU d'Oran, le P' Ahmed Fouatih, affirme qu'à part quelques manques occasionnels, les moyens de lutte contre les infections nosocomiales sont «bien utilisés». Par ailleurs, la prévention est une démarche constante et régulière. Des campagnes de sensibilisation et de formation sur les différentes mesures à adopter en matière d'hygiène hospitalière sont régulièrement organisées au niveau des différents

établissements de la santé publique, a assuré la présidente du Comité de lutte contre les maladies nosocomiales (CLIN) au niveau de la direction locale de la santé et de la population (DSP), le D' Khaled. Des spécialistes considèrent que la balle est ainsi dans le camp du personnel médical, qui doit faire preuve de plus de rigueur en ce qui concerne les règles imposées, à commencer par le lavage des mains après chaque consultation. «Une règle bien basique qui n'est pas toujours respectée», a-t-on estimé. Il est également strictement interdit de circuler ailleurs que dans le bloc ou la salle de soins en tenue de travail et d'introduire son téléphone portable – source de beaucoup de germes – dans le bloc, pour ne citer que ces deux mesures, qui semblent les plus bafouées. Lorsqu'on évoque la question des sanctions, la responsabilité incombe au chef de service qui doit veiller au respect des règles. Pourtant, le chef d'unité de l'hygiène hospitalière au CHU d'Oran affirme qu'il n'y a pas de cadre réglementaire qui régit ce genre d'agissements. Pour elle, «la sensibilisation donnerait un meilleur résultat que la sanction en elle-même».

Safy T.

Production aquacole en Algérie

Une croissance de plus de 20 % à la fin 2019

■ La croissance de la production aquacole a dépassé, au cours des trois dernières années, les 20% et devra atteindre les 100% à la fin de l'année 2019, a indiqué le directeur général de la pêche et de l'aquaculture.

Par Salem K.

«Il s'agit d'un secteur qui suscite beaucoup d'intérêt auprès des investisseurs. Quelques 71 projets sont déjà réalisés. La direction de la pêche et de l'aquaculture a cumulé 670 demandes pour de nouveaux projets», a précisé Taha Hammouche contacté par l'APS. «La tutelle a validé quelques 400 études de projets parmi les 670 déposées, mais les banques ne suivent pas en ce qui concerne le déblocage de fonds pour financer ce genre de projet», a-t-il précisé, estimant que «le financement reste un obstacle de taille pour le développement de ces projets, dont la majorité ont été autofinancés par les investisseurs». Malgré ces difficultés, la



croissance enregistrée dans ce secteur est très importante. Les partenariats avec les partenaires étrangers – Corée du sud, Egypte – a permis le transfert des technologies et de savoir-faire en matière d'élevage et de production d'intrants, a précisé Taha Hammouche. L'aquaculture reste un créneau d'avenir sur lequel la tutelle mise pour satisfaire les besoins nationaux en poissons. Les perspectives sont prometteuses car, il est attendu d'atteindre 10 000 tonnes de produits aquacoles à la fin de l'année 2019, soit 8% de la production globale en poissons. A l'horizon 2025, la production aquacole devrait atteindre les 38 000 tonnes par an, soit 22% de la production globale en poissons, rappelle-t-on. S. K./APS

Industrie automobile

Le marché européen bondit de 14,5% en septembre sur un an

Le marché automobile européen a bondi de 14,5% en septembre sur un an, corrigeant partiellement la chute provoquée en septembre 2018 par l'entrée en vigueur d'une nouvelle norme d'homologation des véhicules, selon les données de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA) publiés mercredi. En septembre, environ 1,25 million de voitures particulières neuves ont été mises sur les routes de l'Union européenne, contre 1,09 million l'an dernier sur la même période.

«Dans une large mesure, cette forte progression résulte d'une faible base de comparaison, car les immatriculations avaient chuté de 23,5% en septembre 2018 à la suite de l'introduction des nouveaux tests d'homologation WLTP», a souligné l'ACEA dans un communiqué. Cette nouvelle norme, qui donne une représentation plus réaliste des émissions polluantes des véhicules, avait provoqué l'arrêt temporaire de certaines motorisations ne respectant pas les seuils réglementaires et, en conséquence, une

chute du marché à partir du 1er septembre 2018. De janvier à septembre 2019, le marché européen s'inscrit en recul de 1,6%, à 11,77 millions de véhicules. Parmi les cinq plus grands marchés, seule l'Allemagne est en hausse sur neuf mois (+2,5%). L'Espagne subit un recul de 7,4%, plus prononcé que le Royaume-Uni (-2,5%), l'Italie (-1,6%) et la France (-1,3%). Du côté des constructeurs, le numéro un européen Volkswagen a vu ses immatriculations s'envoler de 47% le

mois dernier, mais il s'agit d'un simple effet de rattrapage. En effet, ses livraisons s'étaient effondrées de 48% en septembre 2018. Exceptionnellement, le géant allemand, qui avait complètement manqué le virage des nouvelles normes, était même alors passé derrière PSA. Depuis le 1er janvier, le groupe Volkswagen a maintenu sa part de marché à 24,3% des immatriculations totales de l'Union européenne, les progressions de ses marques populaires Seat et Skoda compensant les reculs de

ses labels plus haut de gamme Audi et Volkswagen. PSA a consolidé sa deuxième place, avec une part de marché de 16,4% sur neuf mois (+0,3 point). La marque Renault a profité pour sa part en septembre de la nouvelle version de son modèle phare, la citadine Clio. La marque au losange a progressé de 30,8%, soit légèrement plus que sa filiale roumaine à bas coûts Dacia (+22,8%). Au total, la part de marché du groupe s'effrite cependant sur neuf mois à 10,6% (-0,1 point). Malek Y.

Italie

Très forte chute des commandes à l'industrie en août

Les commandes à l'industrie en Italie, en baisse depuis novembre 2018, ont enregistré en août une très forte chute, de 10% sur un an, affectée notamment par la faiblesse de la demande étrangère, a annoncé hier l'Institut national des statistiques (Istat). Les commandes venues de l'étranger ont diminué de 16,3% et celles du marché intérieur de 4%. Ce recul important des commandes, de même que la baisse du chiffre d'affaires de l'industrie italienne (-2,2% sur un an), confirment les inquiétudes qui pèsent sur

la troisième économie de la zone euro. L'Italie a connu une hausse de seulement 0,1% de son Produit intérieur brut (PIB) au premier semestre 2019, après une «récession technique» (deux trimestres consécutifs de baisse du PIB) en milieu d'année 2018. L'économie italienne est affectée par le ralentissement en Europe, notamment de l'Allemagne, à laquelle son industrie est très liée, par les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis et par la prudence des entreprises qui investissent moins, inquiètes

à la fois de l'évolution mondiale et de l'instabilité politique qui a touché le pays. Pour l'ensemble de l'année, la Commission européenne table sur une croissance économique de l'Italie de 0,1%, tandis que le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une stagnation. Mais certains économistes sont encore plus pessimistes, estimant que la troisième économie de la zone euro pourrait de nouveau tomber en récession. Entré en fonction début septembre, le nouveau gouvernement de Giuseppe Conte, formé

par le Mouvement 5 Etoiles (M5S, antisystème) et le Parti démocrate (PD, centre-gauche), suscite cependant des espoirs en Italie et sur les marchés, comme en témoigne la baisse importante du spread, l'écart entre les taux d'emprunt allemand et italien. Du côté des commandes, la chute la plus marquée a été enregistrée dans le secteur des moyens de transport (27,3%), tandis que la hausse la plus importante a eu lieu dans l'industrie textile et de l'habillement, avec une augmentation néanmoins de seulement

1%. Sur un mois, les commandes ont augmenté de 1,1%. Pour sa part sur un an, et corrigé des effets calendaires, le chiffre d'affaires de l'industrie a reculé de 2,2%: le secteur ayant enregistré la plus forte baisse est l'industrie chimique (-7,3%) tandis que la plus forte hausse a eu lieu une nouvelle fois dans l'alimentaire (+2,1%). Sur un mois, le chiffre d'affaires de l'industrie italienne a diminué de 0,3%, poursuivant la dynamique négative enregistrée les deux mois précédents.

F. T./Agences

Australie

Le FMI abaisse à 1,7% sa prévision de croissance pour 2019

Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la baisse, à 1,7%, sa prévision de croissance pour l'Australie en 2019, dans ses dernières perspectives économiques mondiales publiées hier. «Cette nouvelle prévision s'inscrit dans le cadre d'un ralentissement économique généralisé, l'économie mondiale devant croître de 3%, soit sa pire performance depuis la crise financière mondiale de 2008-09», a indiqué le FMI dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale. L'économie australienne devrait se redresser en

2020, mais la croissance ne devrait pas dépasser 2,3%, a relevé le Fonds, ajoutant que le taux de chômage dans le pays-continent devrait se situer à 5,1% cette année, bien en deçà des 4,5% que la Banque centrale australienne juge nécessaires pour stimuler la croissance des salaires. Le Trésorier australien Josh Frydenberg a indiqué que le rapport du FMI met en lumière les difficultés internationales auxquelles est confrontée l'Australie, affirmant toutefois que l'économie du pays-continent «reste saine» avec une forte croissance

de l'emploi, une cote de crédit AAA du gouvernement et le «plus faible niveau de dépendance à l'aide sociale depuis trois décennies». «Alors que l'Allemagne, le Royaume-Uni, Singapour et d'autres économies ont connu une croissance économique négative au mois de juin, l'économie australienne reste résiliente et continue de croître», s'est félicité M. Frydenberg. Au début du mois, l'agence de notation financière Fitch avait également revu à la baisse ses prévisions de croissance australienne en 2019 à

1,7%. Dans son rapport, l'agence de notation prévoit une accélération de la croissance du PIB australien l'année prochaine (+2,3 pc) et en 2021 (+ 2,4 pc). Le mois dernier, l'économie australienne a ralenti à son rythme le plus lent en une décennie avec une croissance annuelle du PIB de 1,4%, bien en deçà des prévisions de la Banque centrale australienne. Ainsi, la Banque centrale a comme prévu baissé mardi dernier son principal taux directeur à 0,75 %, son plus bas niveau historique, dans un effort visant à relancer l'économie du

pays-continent. La banque centrale australienne a ainsi réduit son taux directeur pour la troisième fois depuis le début de l'année, et elle a exprimé sa volonté de poursuivre l'assouplissement de sa politique monétaire en cas de besoin. Les marchés financiers ont d'ores et déjà intégré la possibilité d'une quatrième baisse d'un quart de point du taux directeur d'ici au début de l'an prochain, alors que les économistes prévoient une hausse du taux de chômage dans les mois à venir.

R. E.

Blida

Plusieurs projets de logements prochainement lancés

■ De nombreux projets de logements, en suspens à cause d'un déficit en foncier, seront «prochainement» lancés en travaux à travers la wilaya de Blida, a annoncé le wali, Youcef Chorfa.

Par Nassima A.

Le chef de l'exécutif a cité parmi ces projets, dont la liste des bénéficiaires a été rendue publique depuis 2015, un lot de «450 logements socio-participatifs, programmé à la réalisation à Ouled Aich, mais demeuré lettre morte à ce jour, à cause d'un déficit en foncier», a-t-il déploré. «Ce projet a bénéficié d'un transfert d'assiette vers la nouvelle ville de Bouinane et sera lancé en travaux avant la fin de l'année en cours», a annoncé le wali en marge d'une visite de travail dans la commune d'Ouled Aich. Une décision fortement saluée par les souscripteurs de ce programme de logements. M. Chorfa a, par la même, annoncé le lancement «prochain» en travaux d'un projet de 1 000 logements AADL dans la commune de Beni Tamou, et de 4 000 autres à la cité Deriouche de la commune de Bouârfa. Durant cette visite d'inspection, le wali s'est rendu sur le chantier de 250 logements promotionnels aidés, lancés en réalisation depuis 2013 à Ouled Aich, et accusant «un grand retard dû à des problèmes administratifs», a-t-on indiqué, sur place. Ces problèmes sont notamment liés à la propriété de l'assiette d'implantation du projet, outre des difficultés financières ayant empêché le versement des dus de l'entreprise réalisatrice, est-il signalé, par ailleurs. Sur place, de nombreux bénéficiaires de ce projet de logements, qui ont exprimé leur

«mécontentement» à l'égard de cette situation, se sont dits, néanmoins, «optimistes» quant au règlement de ces problèmes, qui leur permettra de «réceptionner ces logements attendus depuis des années, ceci d'autant plus que de nombreux parmi eux vivent en location». Le chef de l'exécutif a instruit de l'impératif de l'aplanissement de «toutes les difficultés entravant la poursuite des travaux du dit projet, dans les plus brefs délais», a-t-il insisté. L'opportunité a donné lieu à une visite, du wali, sur les chantiers de nombreux projets en réalisation à Ouled Aich, dont un groupe scolaire à la cité AADL, attendu à la mise en service à la prochaine rentrée scolaire. Un projet qui sera d'une importante contribution dans la réduction de la surcharge des classes dans de



cette localité considérée parmi les plus peuplées de la wilaya. Le wali s'est, également, rendu sur les chantiers du siège de la direction régionale des douanes, et d'un bureau postal, en réalisation dans la commune, sur un total de cinq structures similaires.

N. A./APS

Tébessa

Réhabilitation depuis 2018 de plus de 100 km de chemins de wilaya et communaux

Plus de 100 km de chemins de wilaya (CW) et communaux (CC) ont été entretenus et réhabilités dans la wilaya de Tébessa depuis 2018, a indiqué le directeur des travaux publics, Rachid Salmi. «Ce programme, qui vise la réhabilitation du réseau routier dans cette wilaya frontalière, a touché 24 communes sur l'ensemble des 28 et a nécessité la mobilisation de plus de 1,7 milliard DA alloué du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales», a précisé le même responsable. Dans les détails, M. Salmi a souligné que pas moins 69,2 km de

chemins communaux ont été mis à niveau notamment dans les régions enclavées de plusieurs municipalités, ainsi que 33,5 km de chemins de wilayas. Au cours de la même période, deux ouvrages d'art ont été réalisés, ce qui permettra de planifier plusieurs autres projets dans le domaine des routes et des travaux publics afin de renforcer et de renouveler les routes de la wilaya, a fait savoir le même source. M. Salmi a déclaré qu'au cours de l'année 2019, six opérations de désenclavement ont été enregistrées dans plusieurs communes comprenant la réalisa-

tion de nouveaux tronçons routiers, soulignant que les travaux ont été lancés au niveau 4 projets, tandis que les procédures administratives et juridiques sont en cours de parachèvement pour le lancement des deux opérations restantes. Par ailleurs, le directeur des travaux publics a révélé que le projet de réalisation d'un évitement de la commune de Bir El-Ater au niveau de la mine du phosphate dans la région de Bled El-Hedba, qui devrait être mis en service en «juillet prochain», affiche un taux de réalisation de 40%.
Samy Y.

CCLS d'Oran

Vente de plus de 4 000 quintaux de semences d'orge aux agriculteurs

Plus de 4 000 quintaux de semences d'orge ont été vendus aux agriculteurs par la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) d'Oran depuis le lancement de la campagne labours-semailles, a-t-on appris auprès de cette structure. Le vice-directeur des semences et appui à la production à la CCLS, Tayebi Ayoub, a indiqué que la quantité de semences d'orge vendue aux agriculteurs est de 4 000 qx depuis le lancement de la campagne de labours-semailles de la saison 2019-2020, soulignant que cette quantité représente un indice d'une «bonne saison agricole» où la superficie emblavée sera plus importante, surtout avec une pluviométrie encourageante à Oran où la céréalière repose sur les conditions climatiques. La CCLS d'Oran a mobilisé, pour cette saison agricole, 20 000 qx de semences d'orge, alors que les besoins des agriculteurs est estimée à 15 000 qx par an, ce qui

signifie qu'il n'y a pas de déficit en ce domaine, a-t-il fait savoir, appelant les agriculteurs à se rapprocher de la coopérative pour l'acquisition du produit. S'agissant du blé tendre, 5 000 qx de semences

ont été fournis, alors que les besoins des agriculteurs sont de 3 000 qx. La CCLS ayant mobilisé 15 000 qx de semences de blé dur en vue de satisfaire les besoins des céréaliers qui peu-

vent atteindre 8.000 qx par an. Toutes les semences de céréales disponibles estimées à 40 000 qx sont contrôlées et traitées selon la norme «ISO 9000» en vigueur dans le monde.

Pour les légumes secs, la CCLS envisage l'extension de la surface emblavée en pois chiches de 100 à 150 hectares cette saison et des lentilles de 10 à 100 ha, a-t-on indiqué.
F. S.

Ghardaïa

Près de 100 millions DA pour la réhabilitation d'une dizaine de bureaux de poste

Une enveloppe de près de 100 millions de dinars a été investie par l'entreprise Algérie-Poste pour une opération de réhabilitation d'une dizaine de bureaux de poste dans la wilaya de Ghardaïa au titre de l'exercice 2019, a-t-on appris auprès du directeur local d'Algérie-Poste. Cette opération, de nature à moderniser et humaniser les bureaux de poste dans les différentes localités de la wilaya, a porté sur la mise à niveau, la rénovation et l'ouverture de nouveaux guichets avec des prestations modernisées et informatisées au service du client et utilisateur, suivi d'un renforcement des normes de sécurité, a précisé Djamel Loudjane. Ce montant a permis également de financer la

construction d'un nouveau bureau de poste dans le quartier Ouled-Nail dans la commune de Guerrara, a-t-il ajouté en précisant que les travaux de ce bureau de poste sont en cours d'achèvement avec un taux d'avancement de 97%. Pas moins de quinze guichets automatique de billets de banque (GAB) ont été également installés pour permettre aux utilisateurs de retirer leur argent dans les localités de la wilaya, accompagné de la distribution de plus de 47 967 cartes monétique «Edahabia» pour les citoyens titulaires de comptes CCP, a fait savoir le même responsable. Le réseau des structures postales de la wilaya de Ghardaïa compte 42 bureaux, un centre régional de tri et un centre de distribu-

tion et de réception, auxquels s'ajoute un bureau de poste itinérant qui est entré en service récemment pour offrir des services de la Poste aux clients en toute sécurité, notamment les opérations financières relatives aux retraits et versements d'argent et aux paiements des factures des entreprises conventionnées. En 2018, Algérie poste a investi plus de 36 millions DA pour l'aménagement et la réhabilitation de quatre bureaux de poste, a rappelé M. Loudjane en soulignant que l'entreprise vise à moderniser et humaniser les bureaux de poste et se rapprocher davantage des citoyens pour la prise en charge des doléances des clients, en plus d'assurer une meilleure qualité de service.
R. R.

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie

Développer un partenariat algéro-tunisien «gagnant-gagnant»

■ Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO) a insisté, mardi à Oran, sur l'importance de développer et d'enrichir un partenariat «gagnant-gagnant» avec les entreprises tunisiennes, basé sur le principe de l'investissement.

Par Hafsa C.

Si exprimant à la presse à l'ouverture de rencontres professionnelles algéro-tunisiennes (B to B) de partenariat, organisées en marge du Salon Batiwest 2019 ouvert lundi, Karim Cherif a déclaré qu'il était «très important de travailler à développer une coopération gagnant-gagnant avec la Tunisie en encourageant davantage à investir en Algérie et pas seulement à exporter». Conduisant une délégation de 30 chefs d'entreprise adhérents de la CCIO à ces rencontres de deux jours, Karim Cherif a affirmé que «nous sommes favorables à toute action dans le sens du développement du tissu économique industriel, commercial algérien, principalement avec des partenaires qui veulent venir et investir chez nous pour créer la valeur ajoutée, la richesse et surtout de l'emploi». «Nous œuvrons à développer ce partenariat gagnant-gagnant avec nos frères tunisiens, principalement dans quatre secteurs d'activités : l'agro-industrie, les services, le numérique et le BTPH», a-t-il ajouté. Pour la première fois, des entreprises tunisiennes sont présentes dans ces rencontres à la recherche de partenaires pour investir en Algérie. Il s'agit d'entreprises tunisiennes qui désirent investir dans la fabrication de conduites à béton utilisées dans le secteur de l'hydraulique et aussi dans l'industrie du meuble, a précisé le chef de la Mission commerciale tunisienne à Oran, Rafik Mansouri. Selon lui, une vingtaine d'entreprises tunisiennes travaillant dans l'informatique, les

équipements hôteliers et le BTPH, entre autres, sont présentes à ces rencontres «dans le but de développer les échanges commerciaux entre les deux pays dans les deux sens, quel que soit le lieu de l'investissement, en Tunisie ou en Algérie». Les dernières rencontres B to B entre opérateurs algériens et tunisiens ont permis la signature de plusieurs contrats d'exportation, mais aussi la création d'entreprises dans le cadre de l'investissement. Dans le même cadre, il a souhaité voir la convention bilatérale signée en 2014 actualisée, pour pouvoir intensifier la coopération et couvrir le maximum de produits. S'agissant des échanges commerciaux, le même responsable a indiqué que les importations tunisiennes de l'Algérie ont dépassé, durant les neuf premiers mois de l'année en cours, environ 1 milliard d'euros dont 90 % sont des hydrocarbures et dérivés, alors que les exportations vers l'Algérie sont d'une valeur de 300 millions d'euros.

H. C./APS



Législatives en Tunisie

101 pourvois intentés auprès du Tribunal administratif

Le nombre de pourvois intentés contre les résultats préliminaires officiels des élections législatives en Tunisie, parvenues au Tribunal administratif jusqu'à lundi, s'élève à 101, a indiqué Imed Ghabri, porte-parole de la juridiction.

«La plupart des recours ont été déposés par des listes partisans. Les listes du parti (Au cœur de la Tunisie) ont déposé 34 recours, suivies d'Ennahdha (33)», a précisé M. Ghabri dans une déclaration à l'agence

TAP. Les deux listes dont les résultats ont été partiellement annulés par l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie), (Eich Tounsi) à France 2 et (Arrahma) à Ben Arous, ont également déposé des recours contre les décisions de l'Isie, ajoute la même source, notant que les recours concernent, en grande partie, des infractions durant le dépouillement et l'opération de vote. Imed Ghabri avait indiqué vendredi que le dépôt des recours contre les résultats des législa-

tives se poursuivra pendant trois jours. L'opération a démarré jeudi et devra se poursuivre jusqu'à lundi prochain (samedi et dimanche non inclus).

Les formations d'Ennahdha et de Qalb Tounes (Au cœur de la Tunisie) sont arrivées en tête du scrutin pour les législatives, avec respectivement 52 et 38 sièges, sur un total de 217 sièges.

Mondji Y.

Mauritanie-Libre expression

«On n'aura rien épargné aux musiciens dans ce pays»

Les attaques barbares dont sont victimes «les sans-droit de la République» ou les musiciens «Igwens» qui durent depuis quelque temps déjà et qui viennent d'atteindre leur paroxysme, font à mon avis partie, entre autres, d'un processus méthodique, qui vise l'objectif de semer la haine entre les composantes de ce pays. Avec néanmoins la spécificité de ce mépris profond dont est victime cette classe sociale et qui sévit depuis bien longtemps. On ne peut se référer qu'à une moyenne représentative, ce qui est le cas, c'est bien triste, mais il faut être réalistes. Énormément de Mauritanien de toutes communautés et de toutes classes sociales confondues, avec d'illustres personnalités sont outrés et déclarent haut et fort leur soutien aux musiciens, c'est une évidence. Et au nom de tous les miens qu'ils soient vivement remerciés. Je ne voudrais pas être longue bien que le sujet

mérite plus amples développements et je promets du reste de m'y atteler inchaallah.

Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, je pense qu'il est nécessaire d'apporter une explication à propos de l'adage populaire dont se targue implicitement Lemrabet, ou alors dont il laisse planer le doute que c'est de son propre chef.

Je pense que cela va éclairer la lanterne de beaucoup de monde y compris celle de Lemrabet, par rapport à la relation de ces deux individus. «Lemrabet mahou saheb Iguiw» Lemrabet et l'Iguiw ici justement ne représentent pas leur classe sociale respective loin s'en faut.

Avant l'avènement de l'Etat, ces deux individus étaient les conseillers du roi, du prince ou, du chef de la tribu. Ils étaient donc en parfaite concurrence car chacun d'eux voulait accaparer l'attention du puissant, toute son écoute et avec évidemment des

fortunes différentes. L'Iguiw était le conseiller des affaires culturelles, l'Emrabet celui des affaires religieuses, et souvent l'Iguiw avait plus d'assise, plus aimé, plus choyé que Lemrabet. Une haine et une jalousie farouche étaient installées entre ces deux personnes. Alors, il faut en finir avec la fausse idée de l'origine de cet adage qui n'a rien de spirituel, ni de religieux. C'était juste une compétition pour plus de promotion sociale, entre deux individus. On retrouve des cas similaires de nos jours entre les conseillers des hommes ou femmes d'Etat, des décideurs, ce qui est parfaitement humain, et il n'y a aucune connotation religieuse ni spirituelle. Il faut donc arrêter de perpétuer ces mensonges, qui n'ont fait que trop durer. Le sujet brûlant aujourd'hui dont on débat est relatif aux dires de ce «moukefir el mejhoul». Personnellement, je ne trouve aucun intérêt pour les élucubra-

tions d'un inconnu qui ne peut avoir le qualificatif de mufti. Le mufti est un interprète du droit coranique musulman, c'est un homme qui dispense un savoir avec des arguments pour étayer ce qu'il professe.

Un mufti est un homme connu et reconnu, on peut le rencontrer, il maîtrise son sujet, quand il avance des idées, il peut les défendre. Ce n'est pas un spectre, un fantôme.

Par ailleurs, il ne me paraît pas opportun et même injuste d'attaquer les marabouts, qui ne sont pas responsables de divagations de quelques individus ou de leur cynisme, loin s'en faut. Les musiciens «Igwens» n'ont rien à prouver à qui que se soit, par rapport à leur relation au créateur, Allah soubhanehou Te3alla, c'est du ressort très privé. La Mauritanie est un pays de droit, dont la population est à 100 % musulmane. Affirmer que toute une classe sociale de ce pays est

exclue de l'Islam est une allégation grave et un problème dont la justice doit être saisie.

Voilà donc ce que je propose aux musiciens mauritanien : se constituer partie civile dans cette affaire, porter plainte contre X et laisser la justice suivre son cours. Le reste serait exactement tomber dans le piège de ceux qui n'ont rien à apporter à la Mauritanie que leur haine, qui n'engendre que la haine. Le socle de notre pays est fragile à l'instar des autres Nations constituées de différentes communautés, c'est-à-dire le reste du monde. Il faut autant que possible cultiver ce que nous partageons, qui est et de loin plus important que ce qui nous divise.

Essayons de militer ensemble dans le calme, dans la dignité et la fermeté pour plus de justice sociale et d'équité pour chaque citoyen(ne) de notre pays.

Tahra Hembara



Irak

Multiplication des annonces anti-corruption

■ Après une semaine de contestation antigouvernementale sanglante en Irak, Baghdad a multiplié annonces et commissions anticorruption mais n'a jusqu'ici visé que des «petits fonctionnaires» sans s'attaquer aux «gros poissons», dans l'un des pays les plus corrompus au monde.

Par Rosa C.

La principale raison, pour les experts, est que le Premier ministre Adel Abdel Mahdi, un indépendant sans soutien partisan ou populaire, est l'otage des partis qui l'ont amené au pouvoir dans un pays où, de source officielle, 410 milliards d'euros se sont évaporés ces 16 dernières années dans des contrats fictifs ou dans les poches de politiciens véreux. «La question de la corruption ne peut être traitée que sérieusement et avec résolution», prévient une source au sein de l'instance gouvernementale de lutte contre la corruption. «Or le Premier ministre ne le peut pas car il sait que tous (les politiciens) sont impliqués et trempent dans des affaires de corruption plus anciennes que sa prise de poste

il y a un an», assure cette source qui préfère s'exprimer sous le couvert de l'anonymat, tant le sujet est sensible. Pour cette source, dans le douzième pays le plus corrompu au monde – selon le baromètre de l'ONG Transparency International – où les corrompus sont surnommés «les gros poissons», les pots-de-vin les plus importants se trouvent dans trois domaines. Il s'agit des postes-frontières avec leurs juteuses taxes et leurs laissez-passer délivrés contre de l'argent aux convois de marchandises, la «contrebande de pétrole», et les biens de l'État : des terrains et des habitations souvent luxueuses confisqués à la chute du régime de Saddam Hussein en 2003 par des personnalités et des partis, dont certains encore au pouvoir. Dans ces domaines, de «nombreux



faits de corruption ont déjà été mis au jour», rappelle un responsable de la très sensible inspection générale du ministère du Pétrole qui refuse d'être identifié. «L'inspection générale du ministère du Pétrole était parvenue à arrêter la construction d'un oléoduc vers la Jordanie, car le kilomètre était facturé 1,5 million de dollars», un prix qu'elle a jugé excessif, rapporte-t-il. En dénonçant des contrats fictifs et en débusquant des réseaux, l'inspection avait aussi mis à mal le business «des trafiquants de pétrole et des grands convoyeurs de marchandises liés aux partis corrompus», ajoute-t-il. Mais le Parlement vient tout juste de «geler» les activités des «bureaux des inspecteurs généraux», des postes de contrôle installés au sein des ministères irakiens pour en scanner les activités et y débusquer d'éventuels actes frauduleux. «Cette décision n'améliore en rien le quotidien des manifestants étranglés par la pauvreté, elle va seulement réchauffer le cœur des corrompus», s'empare le responsable

au sein du ministère du Pétrole. La mesure, comme d'autres prises par les autorités récemment, «vise les petits fonctionnaires alors que c'est la mafia des partis qui agit», regrette la source au sein de la Commission anticorruption. Il y a plus d'une semaine, lors d'un discours à la nation, M. Abdel Mahdi a annoncé «avoir remis à la justice une liste d'un millier de fonctionnaires accusés de corruption» et promis «sous quelques heures une première liste de hauts responsables déferés devant la justice». Dans cette liste, se trouvent d'anciens ministres et des responsables encore en poste, selon le bureau du Premier ministre. Jusqu'ici, aucun nom n'a été annoncé officiellement, alors que ces dernières années au moins deux ministres du Commerce ont été condamnés pour corruption. Au moment de leur jugement, ils étaient déjà en fuite à l'étranger. Face à de tels événements récurrents, les manifestations anticorruption sont quasiment devenues une tradition en Irak. Mais cette fois-ci, après une

semaine de protestation qui s'est conclue par 110 morts selon un bilan officiel – quasiment tous des manifestants abattus par balles – la pression venue de la rue a atteint un niveau inédit et la colère populaire aussi, prévient Houda Sajjad. Pour cette députée de la liste de l'ex-Premier ministre Haider al-Abadi désormais dans l'opposition, «les mesures anti-corruption ne sont pas à la hauteur des attentes alors même qu'elles auraient le soutien de la rue parce que la corruption est le point nodal qui tient la répartition du pouvoir entre les partis». Le gouvernement risque d'être très vite confronté à de nouvelles manifestations : samedi et dimanche, le dirigeant chiite Moqtada Sadr a appelé à transformer le pèlerinage de l'Arbaïn en immense manifestation anti-corruption. Et les protestataires menacent dès le 25 octobre de redescendre dans la rue, à l'occasion du premier anniversaire du gouvernement d'Adel Abdel Mahdi.

R. C.



Commentaire

Campagne

Par Fouzia Mahmoudi

Si les démocrates américains mettent la pression depuis plusieurs semaines à Donald Trump après avoir lancé une procédure de destitution, les tensions au sein du camp libéral se multiplient alors que la campagne des élections primaires progresse. Mardi soir, les candidats à l'investiture démocrate ont en effet ouvert leur quatrième débat en offrant un front largement uni en faveur de la procédure explosive de destitution contre le président américain Donald Trump. Mais, le vent en poupe, Elizabeth Warren a reçu pour la première fois le feu croisé de ses rivaux pour la présidentielle américaine de 2020. Mesures «vagues» ou «punitives» : sur la santé, l'impôt sur les grandes fortunes et la politique étrangère, la sénatrice progressiste a été mardi soir assaillie de critiques de la part de rivaux soucieux de freiner son ascension. Les candidats centristes ont été particulièrement virulents, en reprochant des propositions peu réalistes à celle qui se targue d'avoir un programme ultra-détaillé. Parmi eux, le jeune maire Pete Buttigieg, quatrième dans les sondages, est parvenu à s'imposer à plusieurs reprises sur le plateau après trois premiers débats en retrait. L'un des grands favoris, Joe Biden, s'est lui défendu de toute irrégularité dans l'affaire ukrainienne et a accusé l'actuel locataire de la Maison-Blanche d'être «le président le plus corrompu de l'histoire moderne». Les démocrates du Congrès «n'ont pas d'autre choix que d'avancer en direction de sa destitution», a-t-il affirmé avant de se défendre de tout acte répréhensible face au président qui l'accuse sans preuve, ainsi que son fils Hunter, d'être «corrompus». «Mon fils n'a rien fait de mal. Je n'ai rien fait de mal», a-t-il déclaré. «Ce que nous devons faire désormais, c'est nous concentrer sur Donald Trump. Il ne veut pas que je sois le candidat démocrate (...) parce qu'il sait que je le battrais à plates coutures lors de la présidentielle américaine de novembre 2020», a-t-il martelé. C'est parce qu'il a demandé à Kiev d'enquêter sur les Biden que Donald Trump est aujourd'hui soupçonné par les démocrates d'abus de pouvoir et d'avoir réclamé l'ingérence d'une puissance étrangère pour son bénéfice politique. Membre du conseil d'administration d'un grand groupe gazier ukrainien, Burisma, entre 2014 et 2019, Hunter Biden a reconnu mardi avoir commis une «erreur» politique en prenant ses fonctions alors que son père était vice-président de Barack Obama, mais il s'est défendu de toute activité illégale. Le scandale a éclaté alors même que Joe Biden, 76 ans, était rattrapé au sommet des sondages par la progressiste Elizabeth Warren, 70 ans (29,4 % pour lui, contre 23,4 % selon la dernière moyenne établie par RealClearPolitics). Ancienne professeure en droit à Harvard, pourfendeuse de Wall Street, elle a nettement grimpé cet été jusqu'à dépasser clairement le sénateur indépendant Bernie Sanders (15,6 %) avec qui elle partage l'aile gauche de la primaire. Néanmoins, il reste encore aux différents candidats de longs mois de campagne qui peuvent changer radicalement la donne et mettre en avant un candidat qui aujourd'hui n'apparaît pas encore sur les radars des médias, comme le fut Donald Trump dont la candidature était encore présentée comme une blague moins d'une année avant sa victoire de novembre 2016.

F. M.

Afghanistan

Trois morts et une vingtaine d'enfants blessés dans un attentat

Un attentat au camion piégé a tué hier trois personnes, dont deux policiers, et blessé une vingtaine d'enfants d'une école religieuse dans l'est de l'Afghanistan, a-t-on appris auprès de responsables. L'attaque, qui s'est produite dans la province de Laghman, visait le quartier général de la police du district d'Alishing, selon le porte-parole du gouverneur provincial, Asadullah Daulatzai. «Trois personnes, dont deux membres des forces de sécurité, ont été tuées et 27 ont été blessées», a déclaré le porte-parole du ministère de l'Intérieur Nasrat Rahimi. L'explosion a été si puissante qu'elle a partiellement détruit une madrasa (école religieuse) voisine. Une vingtaine de jeunes étudiants ont été «blessés par des éclats de verre», a indiqué M. Daulatzai. La

déflagration était «énorme et bruyante», a raconté Ezatullah, l'un des élèves de la madrasa, âgé de 10 ans. «J'étais en classe avec mes amis et nous récitons le Coran quand nous avons vu un camion rouge rouler vite vers nous. Pendant un moment, tout est devenu sombre. Ensuite, quand je me suis réveillé, j'étais à l'hôpital», a-t-il dit à l'AFP. Six policiers ont également été blessés, selon M. Daulatzai. Les talibans ont revendiqué cette attaque, qui selon eux a tué des dizaines de membres des forces de sécurité. Les provinces de l'est de l'Afghanistan, dont fait partie Laghman, sont le théâtre d'attaques fréquentes des talibans contre les forces de l'ordre. Elles font régulièrement des victimes parmi les civils. Ces derniers mois, les violences se sont concentrées autour de l'élection

présidentielle. Plus de 450 civils ont été victimes d'attaques, dont 85 sont morts, dans la campagne électorale et le premier tour de l'élection, tenu le 28 septembre, principalement à cause des talibans, a annoncé l'ONU mardi. Les enfants afghans pâtissent particulièrement de la situation sécuritaire. Pas moins de 192 écoles ont été la cible d'attaques et plus de 1 000 ont été fermées en Afghanistan l'an passé pour des raisons de sécurité, selon l'Unicef. Environ 500 000 enfants se sont ainsi vu «refuser leur droit à l'éducation», déplore l'agence onusienne. L'attentat du Laghman est survenu au lendemain du crash d'un hélicoptère de l'armée afghane, qui a tué sept soldats, selon le ministère de la Défense.

Prix Katara du roman arabe

Trois romanciers algériens lauréats

■ Les romanciers algériens *Habib Sayah, Nasser Salmi et Mouna Serifak*, ont décroché mardi le prix Katara du roman arabe pour leur roman respectivement «*Moi et Hayim*», «*Une tasse de café et un croissant*» et une étude sur la littérature syrienne. Cette édition, qui a désigné l'écrivain tunisien Mahmoud Messadi comme personnalité de l'année, était organisée à Doha en présence de plusieurs personnalités culturelles et littéraires.

Par Abla S.

La littérature algérienne continue de s'imposer dans le monde avec des œuvres qui attirent un grand nombre de lecteurs et des écrivains qui réussissent de

décrocher les prix les plus prestigieux. Si Wassiny Laaredj, Fadila El Farouk, Ahlem Mostaganemi, ont eu l'occasion de se faire connaître dans le monde arabe depuis des années, il y a encore un grand nombre d'écrivains qui s'imposent avec des écrits de grande importance. C'est ce que le prouve chaque année le Prix Katara du roman arabe qui propose chaque année, au moins, un écrivain algérien.

La belle surprise cette année est qui le Prix Katara du roman arabe dans sa cinquième édition est remporté par trois écrivains algériens, à savoir Habib Sayah, Nasser Salmi et Mouna Serifak.

Le romancier Habib Sayah a décroché le Prix Katara du roman arabe pour son roman «*Moi et Hayim*» (éditions Mym/2018) dans la catégorie «romans arabes publiés», tandis que Nasser Salmi a été distingué dans la catégorie «romans arabes non publiés» pour son œuvre «*Une tasse de café et un croissant*». Pour rappel, Nasser Salmi avait déjà décroché ce prix en 2016 pour son roman «*Langues bleues*». Ainsi, il devient le premier romancier à remporter le Prix «Katara» pour la deuxième fois. Pour sa part, la chercheuse de l'université de Sétif, Mouna Serifak, a remporté le prix de la recherche et de la critique littéraire pour son étude sur la littérature syrienne. Cette session du Prix Katara a vu la participation de 1 850 candidats répartis notamment sur trois axes : le roman arabe édité, le



roman non édité et les études. Le Prix «Katara» est devenu un carrefour culturel pour les hommes de lettres, les académiciens et les chercheurs arabes, a indiqué le directeur général du prix Katara, Khaled Sliiti. Et d'ajouter, que «Katara» a atteint ses objectifs dans le monde arabe. Il est au service des initiatives culturelles tant à l'échelle arabe qu'internationale.

A rappeler que «Katara» est

un prix annuel lancé en 2014 par la Fondation culturelle «Katara».

Il est à rappeler que la cinquième édition du Prix Katara du roman arabe a désigné l'écrivain tunisien Mahmoud Messadi comme personnalité de l'année. Un colloque autour de l'écriture de Mahmoud Messadi était aussi programmé avec la participation de l'écrivain tunisien Mahmoud Tarchouna et le chercheur algérien Abdelhak Belabed. Un livre

regroupant les principales étapes de la vie de Messadi était publié en plus de la projection d'un documentaire évoquant son parcours culturel et politique.

A. S.

AGEND'ART

Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)

Jusqu'au 17 octobre :
11^e édition du Festival culturel international de musique symphonique.

Galerie d'art Le Paon
(Centre des arts de Riadh El-Feth)

Jusqu'au 20 octobre :
Exposition «Convergence» de l'artiste Mohamed Krour.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 7 novembre :
Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

Cercle Frantz-Fanon de Riadh-El-Feth (El Madania, Alger)

Jusqu'au 30 octobre :
Exposition de peinture «Vécu au gré du pinceau», de l'artiste Mailka Lialim.

Basilique Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)

Jusqu'au 8 novembre :
L'exposition «La Bible patrimoine de l'humanité», après avoir été présentée en 2010 au siège de l'Unesco, s'installe à la basilique. L'expo montre les diverses facettes de la Bible d'un point de vue culturel, historique et littéraire.

Dar Abdellatif (El-Hamma, Alger)

Jusqu'au 24 octobre :
Exposition collective avec des œuvres des artistes Nadia Spahis, Arezki Larbi, Nourredine Benhamed, Khadija Seddiki, Liess Vergès et Tarik Mesli.

Festival international de musique symphonique
Des musiciens de renommée s'invitent à Alger

Des formations musicales de Suède, Russie et Japon se sont produites mardi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, dans le cadre du 11^e Festival international de musique symphonique (Fims).

Au quatrième jour de cet événement dédié à la musique symphonique (ouvert samedi dernier), le trio suédois Alexa, Yokohama Sinfonietta et l'orchestre russe Servernaya Venezia se sont succédés sur la scène de l'Opéra d'Alger durant trois heures devant un public enchanté.

En première partie de cette soirée, le trio de Stockholm Alexa a revisité des pièces universelles de grands compositeurs de renom à l'image du Suédois Bo Linde (1933-1970), l'Autrichien Anton Webern (1833-1945) et la chanteuse et compositrice belge Eva Dell'Acqua.

La soprano Alexandra Büchel, le pianiste

Love Darwinger et le violoncelliste Chrichan Larson ont impressionné le public en exécutant de célèbres pièces comme «*From Akhmatova songs*» du compositeur britannique de musique classique John Kenneth Taverner ou encore «*From fourteen songs of Spring*» de Bo Linde. Le trio, qui excelle également dans la musique contemporaine, a gratifié le public d'une palette de pièces improvisées.

L'ensemble japonais «Yokohama Sinfonietta» a déroulé, à son tour, un répertoire mixte et varié à travers une combinaison sublime du piano, le violon et le basson accompagnant des chants envoûtants exécutés par la mezzo-soprano Taeka Hino.

L'ensemble qui compte le pianiste Toshiki Usui et la violoniste Eri Takeya parmi ses «brillants» membres, a puisé dans le répertoire japonais en exécutant des classiques de

Kizaburo Hirai, Kosaku Yamada, Matsushima Ondo et l'incontournable compositeur Mozart, entre autres.

En dernière partie de cette soirée, Servernaya Venezia, une des brillantes formations musicales à Saint-Petersbourg, s'est illustrée par des performances de ses jeunes musiciens talentueux.

Dirigé par Eduard Tomsha, un virtuose du violon, l'orchestre composé d'une quinzaine de musiciens professionnels, a gratifié le public d'une brochette de pièces universelles, œuvres de compositeurs universels à l'image de Georges Bizet (1838-1875), Gioachino Rossini (1792-1868) et Tchaïkovsky.

Des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie ont assisté à ce spectacle, très applaudi par un public interactif et nombreux.

L. B.

Ouverture de la 3^e édition de «Tizi Bulle»

Une quarantaine de bédéistes s'invitent à Tizi-Ouzou

Le coup d'envoi de la 3^e édition du Salon national de la bande dessinée «Tizi Bulle», qui a réuni cette année une quarantaine de bédéistes, et qui est abritée par la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou, a été donné mardi par la directrice locale de la culture, Nabila Goumeziane.

Cette nouvelle édition à laquelle ont également pris part des concepteurs de jeux vidéo, de figurines, de mangas, une

dizaine de maisons d'édition dont ENAG, Dalimen, Z-Link, HB-Manga Kissa, Ingese Editions et le Magazine Ghomaida, a été marquée par la présence de deux doyens de la BD algérienne que sont Ahmed Haroun et Saïd Zanoun ainsi que l'un des maîtres de la poésie algérienne d'expression amazighe Ben Mohamed.

Dans son allocution d'ouverture, M^{me} Goumeziane a souligné l'effort mis lors de ce salon pour

la formation des jeunes dans le 9^e art, relevant que le nombre d'ateliers a été renforcé cette édition pour atteindre un total de 15 dans différentes disciplines en relation avec cet art.

La résidence des bédéistes, initiée lors de la 2^e édition de «Tizi Bulle» et qui a permis à de jeunes de se lancer dans la BD, connaît elle aussi une plus importante participation cette année, a-t-elle ajouté.

Ahmed Haroun, a qui un hom-

mage a été rendu lors de la première édition de «Tizi Bulle» a annoncé que ce salon l'a encouragé à produire et sa nouvelle BD Lundja et Mkideche est sortie il y a une quinzaine de jours.

De son côté Saïd Zanoun honoré lors de l'édition précédente a observé que les enfants et les jeunes Algériens ont du talent et veulent apprendre, et ce genre de manifestation leur offre l'opportunité de le faire et de s'exprimer.

L. B.



Championnats du monde 2019 «Juniors» de judo Les Algériens fixés sur leurs adversaires

HUIT DES dix judokas algériens engagés dans les Championnats du monde «Juniors», prévus du 16 au 19 octobre 2019 à Marrakech (Maroc), ont été exemptés du premier tour et feront donc leur entrée en lice directement au deuxième tour, suivant les résultats du tirage au sort dévoilés mardi par les organisateurs. Il s'agit de Mohamed Amine Tahra (-60 kg), Dris Marouane Messaoud (-66 kg), Abdelkader Mabrouk (-73 kg), Karim Oudjane (-73 kg) et Mouaad Bouabaoub (-90 kg) chez les garçons, Nesrine Boudjemil (-57 kg), Khadidja Belkhira (-57 kg) et Maroua Mameri (+78 kg) chez les filles. Mohamed Amine Tahra a été reversé dans la Poule «B» et fera son entrée en lice face au vainqueur du match mettant aux prises le Turc Mhrac Akkus et le Serbe Nemanja Milic. De leur côté, Abdelkader Mabrouk et Karim Oudjane concourront tous les deux dans la catégorie des moins de 73 kilos. Le premier sera opposé au vainqueur du combat mettant aux prises l'Italien Edoardo Mella et le Polonais Adam Stodolski, alors que le second sera appelé à en découdre avec le gagnant du combat opposant le Brésilien Jefferson Santos Junior et le Marocain Mahdi El Mesbahi. Chez les moins de 66 kilos, Dris Marouane Messaoud sera oppo-

sé au vainqueur du match entre l'Azeri Davud Abasli et l'Arménien Arsen Avedisyan, alors que Mouaad Bouabaoub connaît déjà son adversaire au deuxième tour des moins de 90 kilos, car celui qu'il va croiser, le Bulgare Aliakandr Sidoryk, a été également exempté du premier tour. Chez les dames, Nesrine Boudjemil sera opposée à la gagnante du combat mettant aux prises la Canadienne Kelly Taylor et la Mongole Khaliunaa Munkhjargal, alors que sa compatriote Khadidja Belkhira, qui concourt dans la même catégorie de poids, sera appelée à défier la gagnante du combat opposant la Russe Irina Zueva et la Marocaine Chaïma Taïbi. De son côté, Maroua Mameri, engagée chez les plus de 78 kilos sera opposée à la vainqueur du combat entre l'Ukrainienne Ruslana Bulavina et la Chinoise Zaho Xinmiao. Enfin, concernant Hached et Kechout, ils débiteront au premier tour, respectivement contre l'Uzbek Shokhrukh Mamarasulov et la Vénézuélienne Eliana Aguiar. Au total, 517 judokas (294 messieurs et 223 dames), représentant 81 pays participent à cet évènement. Avec 25 athlètes engagés (13 messieurs et 12 dames), le Maroc est le pays le mieux représenté, entre autres devant la Russie (9 messieurs et 9 dames).

Bodybuilding/ Tournoi national Mohamed-Ben-Aziza Près de 150 participants seront présents

QUELQUE 150 athlètes, entraîneurs et cadres techniques prendront part au tournoi national de bodybuilding, prévu du 17 au 19 octobre à la maison de la culture Kadi-Mohamed de Béchar, a-t-on appris des organisateurs. Cette manifestation, première du genre à se dérouler dans une wilaya du Sud et qui est dédiée au défunt culturiste Mohamed Ben Aziza, verra la participation d'athlètes de 22 wilayas du pays, issus de différents clubs et associations spécialisés dans cet art de la performance physique, a précisé Salhi Salah, membre de l'association locale «Farraj», spécialisée dans la pratique sportive du bodybuilding. Cette compétition nationale, qui sera encadrée par 20 experts et entraîneurs de la

Fédération algérienne de bodybuilding, powerlifting et fitness (FABPF), constituera un espace sportif consacré à la mise en relief du savoir-faire des athlètes participants. Elle sera aussi un moyen de développement de la pratique de ces disciplines dans la région où l'on compte plusieurs associations actives dans ce domaine à Béchar, a souligné M. Salhi. L'association locale «Farraj», co-organisatrice de cette compétition avec l'apport de la FABPF et la direction de wilaya du secteur de la Jeunesse et des Sports, a été créée il y a plus d'une année dans le but de développer et promouvoir la pratique sportive du bodybuilding. Elle compte une cinquantaine d'athlètes de différents âges.

Cyclisme / Tour Chantal-Biya La sélection avec cinq athlètes au Cameroun

CINQ CYCLISTES représenteront l'Algérie au Tour Chantal-Biya, prévu en quatre étapes, du 16 au 20 octobre au Cameroun, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC). Il s'agit d'Azzedine Lagab, Abderrahmane Mansouri, Nassim Saïdi, Hamza Yacine et

Oussama Chebaloui, sous la conduite de l'entraîneur national Merabet. L'objectif de la sélection algérienne sera de récolter un maximum de points pour consolider son classement dans le ranking qualificatif aux prochaines Olympiades d'été, prévues en 2020 à Tokyo (Japon).

Match Amical/Algérie 3-Colombie 0

Les Verts forcent le respect

■ L'équipe nationale de football a forcé, avant-hier soir, le respect en s'imposant face à la Colombie 3 à 0, en match amical disputé au stade Pierre-Mauroy de Lille (nord de la France).



Les Verts planent sur le match

Par Mahfoud M.

En présence de plusieurs milliers de supporters de l'équipe nationale venus voir de plus près les champions d'Afrique, les Verts ont ouvert le score contre le cours de jeu à la 15^e minute par Baghdad Bounedjah, avant de faire le break cinq minutes plus tard grâce au capitaine Riyad Mahrez (20e). En seconde période, Mahrez a récidivé pour mettre définitivement les siens à l'abri en ajoutant le troisième but (65'). Le défenseur Ramy Bensebaini est sorti sur blessure dans le temps additionnel après avoir

ressenti des douleurs derrière la cuisse gauche. Le coup d'envoi honorifique de la rencontre a été donné par Taoufik Makhloufi, médaillée d'argent du 1500 m aux derniers mondiaux d'athlétisme disputés à Doha (Qatar). L'équipe nationale, championne d'Afrique en titre, se reprend donc, cinq jours après avoir été tenue en échec par la RD Congo à Blida (1-1). De son côté, la Colombie concède sa première défaite après 9 matchs d'invincibilité. Il s'agit du dernier test amical au menu de l'Algérie en cette année 2019, avant d'attaquer les deux premières journées des qualifications de la CAN-2021, prévues en novembre prochain :

à domicile face à la Zambie (le 14) et en déplacement devant le Botswana (le 18). Le coach national, Djamel Belmadi, s'est montré très satisfait à la fin de cette rencontre contre «Los Cafitéros», avouant que son équipe a montré toute l'étendue de son talent et reste donc sur la lignée de la CAN remportée en Egypte. «On a joué avec une grande confiance en soi et les joueurs se sont donnés à fond malgré le statut de l'adversaire qui reste une des équipes les plus en vue en Amérique du Sud», a Belmadi qui ajoute que ses poulains ont progressé depuis sa prise en main de l'équipe. **M. M.**

Eliminatoires CHAN-2020 L'EN jouera à guichets fermés au Maroc

Le match retour Maroc-Algérie du dernier tour qualificatif à la 6^e édition du Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux CHAN-2020, prévu samedi (20h00) au stade municipal de Berkane, se jouera à guichets fermés, a annoncé la Fédération marocaine de football mardi. «La Fédération royale marocaine de football (FRMF) informe le public marocain que le match retour Maroc-Algérie (du dernier tour qualificatif à la 6^e édition du CHAN-2020, prévu le samedi 19

octobre 2019 (20h00) au Stade municipal de Berkane se jouera à guichets fermés après épuisement des billets mis en vente aussi bien dans les guichets que sur internet à travers le portail électronique frmf.ma», écrit l'instance fédérale sur son site officiel. En prévision de cette rencontre décisive, la sélection algérienne a entamé lundi un regroupement à Sidi-Moussa (Alger). Les hommes de Ludovic Batelli se rendront au Maroc jeudi. Deux séances d'entraînement sont prévues sur place,

jeudi et vendredi, également à 18h00. Le coach Djamel Belmadi et les autres membres du staff technique de l'équipe nationale «A» devaient rejoindre le groupe au Maroc après le match amical face à la Colombie joué mardi soir à Lille (France). Au match aller, la sélection nationale des joueurs locaux s'était neutralisée avec son homologue marocaine (0-0). Le vainqueur de la double confrontation se qualifiera pour la phase finale du CHAN-2020 au Cameroun.

Tennis

Un 5^e court pour le Mitidja Tennis Club de Boufarik

Le Mitidja Tennis Club de Boufarik sera incessamment doté d'un cinquième court, pour être conforme aux normes et pouvoir abriter ainsi des tournois internationaux à partir de 2020, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT). «Des représentants de la FAT ont été reçus lundi par le chef de daïra de Boufarik, ayant promis son soutien à la discipline, en donnant son accord

pour l'extension du Mitidja Tennis Club, à travers la réalisation d'un cinquième court, ce qui lui permettra d'abriter des tournois internationaux à partir de 2020», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Cette rencontre avec le chef de daïra a été précédée d'une réunion de travail entre les responsables de la FAT et Hocine Bendar, le Président du Mitidja Tennis Club de Boufarik. L'objet de cette

réunion était de préparer les prochains championnats d'Algérie (Seniors et par Equipes), prévus fin octobre courant à Boufarik. Pendant cette rencontre, le président de la FAT, Mohamed Bessaad, était accompagné du Directeur technique national, Mohamed Bouchabou et du Directeur de l'organisation sportive et des compétitions par intérim, Abdelaziz Rihane.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lors du 1er semestre de 2019

175 nouveaux cas de sida enregistrés à Alger

CENT-SOIXANTE-QUINZE nouveaux cas de sida ont été enregistrés, lors du premier semestre 2019, a indiqué, mercredi, Mme Bourkiche Zekagh Nadia, chef de service des activités sanitaires et des produits pharmaceutiques à la Direction de la santé d'Alger. Affirmant que «175 nouveaux cas séropositifs de différents âges ont été enregistrés lors du premier semestre 2019 à Alger», a précisé la même responsable et que près de 8 000 personnes se sont rendues volontairement aux trois centres de référence ouverts au niveau de la wilaya d'Alger afin de procéder aux analyses nécessaires pour le dépistage de cette maladie. Dans ce cadre, la même responsable a fait état de 158 cas découverts au niveau de l'hôpital El-Kettar, 7 cas au centre de dépistage de Staoueli et 10 cas au centre de dépistage Bouguermine-Bouchnafa (Sidi M'hamed). La majorité des malades sont traités au niveau des services des maladies infectieuses, sachant que ces services centraux ont été dotés de différents produits pharmaceutiques et sont encadrés par un personnel médical et paramé-

cal spécialisé. Plus précisément, le responsable a fait savoir que les différents services et laboratoires médicaux relevant des établissements hospitaliers publics de la wilaya assuraient les analyses permettant de procéder au dépistage de ce virus, ainsi que le contrôle des dons de sang. Outre le dépistage tardif de cette maladie, considérée toujours comme étant un tabou au sein de la société, le D Bourkiche a estimé que garder secrète cette maladie notamment chez les homosexuels et les toxicomanes pose de réels problèmes aux médecins pour la prise en charge de ces patients, rappelant à ce titre que «le taux enregistré ne reflète pas la véritable situation épidémiologique». Elle a mis l'accent, par ailleurs, sur la gratuité des prestations sanitaires, y compris les médicaments antivi- raux et les soins, au profit de tous les séropositifs, sans distinction aucune entre citoyen Algérien ou étranger, et ce dans le cadre du programme du plan national stratégique (2016-2020) ainsi que le renforcement des efforts pour éradiquer cette épidémie.

K. L.

Vol au marché hebdomadaire de Tazmalt

Deux malfaiteurs appréhendés par la police

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Tazmalt ont mis fin aux agissements de deux individus dont l'un d'eux ayant des antécédents judiciaires auteurs de vol de 40 cartables au niveau du marché hebdomadaire de la ville. «La police a agi suite à un appel sur le numéro vert 15-48 et a réussi à appréhender les deux malfaiteurs en flagrant délit de vol et récupérer la marchandise volée», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de

D.A. alias H'mida âgé de 36 ans, ayant des antécédents judiciaires et son compère L.M. 34 ans natif d'une wilaya de l'intérieur du pays. Présenté devant le parquet d'Akbou les deux individus ont été convoqués à une comparution immédiate. Selon la même source, le principal accusé a été condamné à 5 années de prison ferme et une amende de 50 000,00 DA et le second a été condamné à deux années de prison ferme et une amende de 20 000,00 DA.

Librairie Point Virgule

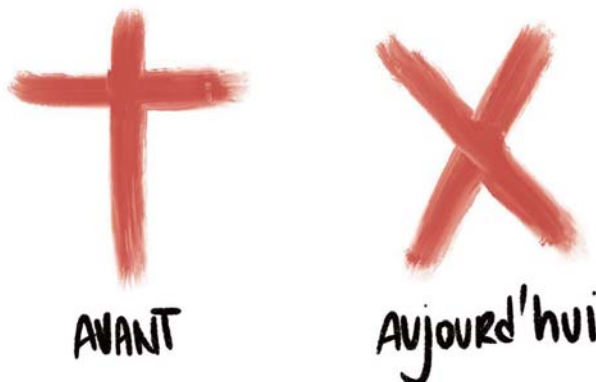
Rencontre-dédicaces avec Abdelmadjid MERDACI

ABDELMADJID MERDACI, auteur, Professeur d'Université, sociologue, historien et journaliste, est l'invité de la librairie Point virgule, à Chéragas, le samedi 19 octobre 2019 à partir de 14h pour présenter et dédicacer son dernier ouvrage «Journal de marches. Chroniques d'outre silence». «Suffit-il que les marches se répètent pour bana-

liser la marche de l'histoire? L'auteur ne se satisfait pas de la posture de l'observateur et croit poser un regard libre et exigeant sur l'actualité nationale et le Hirak.»

Soyez nombreux à assister à une rencontre qui s'annonce passionnante.

La communauté chrétienne dénonce la fermeture de ses lieux de culte



Loumis

Djalou@hotmail.com

Vol qualifié à Béjaïa

Un individu sous les verrous

- «Un repris de justice a été arrêté pour vol et menace sur des citoyens et voyageurs au niveau de l'échangeur des Quatre chemins de Béjaïa», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Par Hocine C.

Ce dernier guettait les voyageurs et les agressait avec l'arme blanche pour le déléster de leur argent et objets de valeur. Les services de sécurité ont agi suite à un appel téléphonique reçu faisant état d'agression et de menaces d'un individu à l'égard des passants et voyageurs très tôt le matin au

niveau de l'échangeur des Quatre chemins. Les services de sécurité qui se sont immédiatement rendus sur les lieux ont pris en flagrant délit le malfaiteur qui avait en sa possession une arme blanche. «Il s'agit d'un certain N.S. âgé de 37 ans, natif d'une wilaya de l'intérieur du pays, ayant des antécédents judiciaires pour son implication dans plusieurs affaires similaires», pré-

cise toujours la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le prévenu a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa et après une comparution immédiate pour les faits suscités, l'accusé est condamné à six mois de prison ferme et une amende de 20 000,00 DA.

H. C.

Massacres du 17 octobre 1961

Les archives de la police française «encore secrètes»

Les archives de la police française relatives à la répression des manifestants algériens, le 17 octobre 1961 à Paris «n'ont pas été versées jusqu'à aujourd'hui dans les archives nationales françaises» pour qu'elles puissent être consultées, a affirmé mercredi à Alger, l'avocate, Fatma-Zohra Benbraham. Hôte du «Forum de la Mémoire», du quotidien «El-Moudjahid», M^{me} Benbraham a ainsi relevé que les archives de la police française inhérentes aux massacres du 17 octobre 1961 «ne sont toujours pas versées aux Archives françaises, pour ne pas être consultées par le public», qualifiant la violence policière française exercée en cette journée funeste du 17 octobre à l'encontre de «pacifistes» manifestants algériens de «crime de guerre». «Les archives françaises, notamment celles de la police, sont encore secrètes», a encore révélé l'avocate, au cours de cette rencontre consacrée à la commémoration du 58^e anniversaire de cet épisode de la guerre d'Algérie. M^{me} Benbraham a évoqué de nombreux fonds

documentaires pouvant constituer la matière aux chercheurs, historiens, journalistes, etc., citant les déclarations de l'ancien préfet de police de Paris, Maurice Papon au procès de 1998, le jugeant pour sa responsabilité dans «l'orchestration» des massacres en question, ainsi que sa «complicité» directe dans ce qui a été considéré par la suite comme étant un «crime d'Etat». La conférencière a regretté, en outre, «l'insuffisance» des comptes rendus et autres travaux historiques relatant ces douloureux faits, dès lors, argumente-t-elle, que les témoignages des Algériens ayant vécu ces événements «n'ont pas été pris en considération». Ce qui lui a fait dire qu'il s'agit d'une «crise de documents et de photos», précisant que l'essentiel du dossier iconographique existant sur cette phase de la guerre de Libération nationale est constitué des photos prises, en toute discrétion, par le photographe français Elie Kagan. Les photographes présents ayant été interdits d'actionner leurs caméras alors

que ceux qu'il ont fait ont vu leurs films détruits. Tout en rappelant que les massacres du 17 octobre 1961 sont «l'un des plus sombres» épisodes de la guerre d'Algérie, l'avocate estime qu'il s'agit d'un «dossier ouvert mais pas encore clos», arguant des nombreuses interrogations qu'ils soulèvent toujours : «Où sont passés les 300 cadavres d'Algériens, les 50 autres tués sous les yeux de Papon dans la cour de la préfecture de Paris ainsi que les témoignages des personnes arrêtées?», s'est-elle interrogée. Les massacres du 17 octobre 1961 renvoient à la répression meurtrière commise par la police française à l'encontre des Algériens qui, après l'appel de la Fédération du Front de libération nationale (FLN) de France sont sortis manifester pacifiquement contre le couvre-feu qui leur a été imposé exclusivement par Maurice Papon. Une manifestation qui a été éliminée dans le sang, avec l'assassinat de dizaines de manifestants, dont nombreux jetés dans la Seine.

Hanifa G./APS